

**CONCOURS « CRÉATION DE LOGO » DU MASTER EN ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION (MEI INP-HB)
LANCÉ PAR L'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB)**

1. Contexte

L'INP-HB, centre d'excellence dans le domaine de la formation, dans sa volonté de diversifier son offre, a décidé de l'étendre à l'Entrepreneuriat et à l'Intrapreneuriat durables. A cet effet, un Programme de Master en Entrepreneuriat et Innovation (**MEI INP-HB Entrepreneurs**) est mis en place pour vous accompagner.

A cet effet, l'INP-HB souhaite associer ses élèves ou tout autre personne intéressée, dans la création d'un LOGO pour son Programme de Masters Entrepreneurs, *via* l'organisation d'un concours.

Vous étudiez la communication ou les arts visuels, vous êtes passionnés par le dessin et les arts graphiques, vous souhaitez remporter l'un des **trois prix lauréats** et voir votre logo diffusé partout en Côte d'Ivoire et au niveau international, vous êtes invités à participer à notre grand concours de « création de logo ».

2. Conditions de participation

- Le concours est ouvert aux **élèves de l'INP-HB** et à **toute personne désireuse** d'y participer ;
- Les participants devront fournir **une copie de leur pièce d'identification** (CNI ou attestation d'identité ou carte d'étudiant(e) ou attestation de fréquentation (valide) ou tout autre pièce équivalente).

3. Modalités de participation

- Les participants doivent s'inscrire au concours *via* ce **formulaire de soumission**.
- Une seule proposition de logo est autorisée par formulaire d'inscription.
- Pour le même **dossier de candidature**, les propositions ne doivent pas excéder plus de trois (3) logos.
- Toutes les soumissions doivent impérativement être des œuvres originales et innovantes, et ne doivent s'inspirer de tout ou partie d'éléments graphiques, de marques déposées ou d'images protégées existantes ou appartenant à des tiers. **Tout logo soupçonné de plagiat fera l'objet d'annulation**.

4. Consignes de création

Consigne 1 : Lors de la création du logo, son concepteur doit tenir compte des mots clés suivants :

- Entrepreneurs,
- Intrapreneurs,
- Innovants, et
- Durables.

Consigne 2 : La proposition doit également :

- Faire figurer le sigle **MEI INP-HB** et suggérer la « notion d'**ENTREPRENEURS** » ;
- Incarner la culture entrepreneuriale ;
- Avoir un caractère universel ;
- S'adresser aux différents publics cibles de communication sur le Programme MEI INP-HB : Etudiants, Parents d'élèves, Professeurs, Enseignants-Chercheurs, Entrepreneurs, Ecoles et Universités, Alumni, Administration centrale (Ministères), Collectivités locales et territoriales, Collectivités décentralisées, Institutions internationales et ONG ;
- Promouvoir l'image de l'INP-HB :
 - o Être en cohérence avec les couleurs de l'INP-HB ;
 - o Comprendre tout ou partie des éléments graphiques du logo de l'INP-HB (Voir le logo de l'INP-HB en version PDF) ;
- Présenter obligatoirement un caractère adaptable qui permettra sa déclinaison sur tout support et en plusieurs tailles ;
- Le logo proposé devra être présenté en version polychrome (couleur).

Consigne 3 : Le logo devra respecter les couleurs institutionnelles directement issues du logo INP-HB, à savoir :

- o Orange
- o Vert
- o Blanc

D'où le logo **MEI INP-HB Entrepreneurs** devra comporter les 4 couleurs (à utiliser) ci-dessous citées :

- o Orange
- o Vert
- o Rouge
- o Bleu

5. Contraintes techniques et remise du logo

- Les candidats devront **fournir les données techniques** appropriées et notamment les informations relatives aux polices et aux valeurs RVB (Rouge-Vert-Bleu), couleurs primaires utilisées pour le logo.

- Les **inscriptions au concours** doivent se faire exclusivement par l'intermédiaire du formulaire de soumission en ligne.
- Les **fichiers - logos** doivent être produits uniquement en **haute résolution** (image en 300 dpi ou fichier vectoriel) ; au format **jpeg**, ou **jpg**, ou encore **jpe** ; et être d'une taille maximale d'un (1) MB.
- La **transmission de tous les fichiers bruts** s'effectuera exclusivement via le **formulaire de soumission** en ligne (confère rubrique : **Votre Logo**).

6. Calendrier du concours

- Date de publication du concours de logo MEI INP-HB : **09/06/2022 à minuit** Temps Universel (TU)
- Date limite de transmission des logos proposés (clôture de l'appel) : **24/07/2022 à minuit** TU
- Période d'analyse et de pré-sélection des logos innovants : **Semaine du 25/07/2022**
- Proclamation des résultats et Remise des récompenses : **Semaine du 1^{er}/08/2022**

7. Critères et processus de sélection

Le choix de la proposition gagnante se fera en fonction des critères suivants :

- Sa pertinence : la proposition doit être conforme aux conditions définies dans le **règlement du concours** ;
- Son originalité : elle doit démontrer *originalité*, *impact* et *imagination*, et cibler les différents publics du Programme MEI INP-HB ;
- Sa qualité esthétique : elle doit être *attractive*, *démonstrative*, *informative*, *incitative*, *séduisante*, *attirante*, *chaleureuse*, *conviviale* ;
- Sa qualité visuelle (graphisme, couleurs et police de caractères) ;
- La possibilité de l'adapter sur les différents supports ;
- Le respect de la charte graphique.

Le processus de sélection est défini comme suit :

- La phase de dépôt et de réception des dossiers de candidature (formulaire + logo MEI INP-HB)
- La phase de validation des dossiers reçus (formulaire + pièce d'identification + logo MEI INP-HB)
- La phase de présélection des dossiers validés (délibération du jury de présélection)
- La phase de sélection des logos du trio gagnant (délibération du jury de sélection)
- La phase de proclamation des résultats du concours (Direction Générale de l'INP-HB)

Les conditions d'obtention du prix du lauréat sont :

- Le jury d'experts désignera le projet gagnant selon les critères définis ci-dessus :
 - Le gagnant ou la gagnante sera informé(e) par courriel (e-mail) ;
 - Le gagnant ou la gagnante sera mis(e) à l'honneur lors d'un événement organisé par la Direction du programme MEI INP-HB.

Le règlement intérieur du concours de création de logo précisera la composition du jury d'experts.

- Les lauréats du concours devront transmettre les fichiers bruts et toutes les informations relatives à leur dossier aux services compétents de l'INP-HB, à savoir : **logo**, **police**, **palette des couleurs**.

8. Prix Lauréats (Meilleur "Logo innovant" MEI INP-HB Entrepreneurs)

- Premier prix :
 - **1 trophée « meilleur logo MEI INP-HB Entrepreneurs »**
 - **un diplôme de participation**
 - **une somme de 250 000 FCFA**
- Deuxième prix :
 - **un diplôme de participation**
 - **une somme de 150 000 FCFA**
- Troisième prix :
 - **un diplôme de participation**
 - **une somme de 100 000 FCFA**

9. Soumission

Si vous êtes intéressé(e)s par cette offre, veuillez postuler en nous envoyant les documents suivants :

- la **créa du LOGO** respectant les caractéristiques précisées plus haut et associé au formulaire ;
- le **formulaire numérique d'identification du candidat** renseigné en ligne et enregistrer (PDF) ;
- **une copie de la pièce d'identification** (CNI ou attestation d'identité ou carte d'étudiant(e) ou attestation de fréquentation (valide) ou tout autre pièce équivalente (en cours de validé)).

à l'adresse suivante : mei.concours@inphb.ci avant le **24 juillet 2022 à minuit TU**, délai de rigueur.

Pour tous renseignements : Info line : 07 08 14 45 80 // 07 07 71 67 66 Courriel : mei.concours@inphb.ci

NB : Tous les logos transmis dans le cadre de ce concours, sont la **propriété exclusive de l'INP-HB**.